



# Campagne de recyclage mobile en collaboration avec l'Association des maires de Vaucluse et Orange



## #1 Le recyclage des mobiles et équipements usagés avec Orange

10 ans qu'Orange s'engage dans l'économie circulaire et le recyclage des produits usagés avec comme objectif d'allonger la durée de vie de ces appareils et de préserver les ressources naturelles et l'environnement. Depuis 2020, Orange met en place le programme RE qui s'appuie sur 4 piliers : le Recyclage, la Reprise, le Reconditionnement et la Réparation. Afin d'encourager le recyclage des mobiles et de sensibiliser les citoyens à cet enjeu environnemental et à l'importance de donner une seconde vie à ses appareils, Orange s'associe localement avec les collectivités pour mettre à disposition des collecteurs, en plus de ceux déjà présents dans les boutiques Orange. L'intégralité des bénéfices est ensuite reversée à Emmaüs International.

## #2 Comment mettre en place une collecte en tant que mairie ?

Pour les collectivités souhaitant mettre en place une opération de recyclage et se munir d'une borne de collecte, il suffit de se rendre sur [Accueil | Orange - collecte et recyclage des mobiles](#) pour créer un compte et commander votre collecteur. Une fois commandé, Orange s'occupe de livrer le collecteur. La collecte peut alors commencer. Une fois celle-ci terminée, il suffit de se rendre sur le compte créé en début de collecte et de "demander un enlèvement". La collectivité recevra par la suite une étiquette pour renvoyer le collecteur. Par la suite, Orange gère le processus de recyclage et reconditionnement des appareils avec les Ateliers du Bocage, coopérative sociale et environnementale qui favorise l'insertion professionnelle.

## #3 Comment recycler son mobile et ses équipements inutilisés ?

### ➡ Où trouver l'espace de recyclage dans sa commune ?

Les bornes de collecte sont installées dans les locaux des collectivités : mairies, écoles, bibliothèques, etc.

Pour trouver les collecteurs dans votre commune, rapprochez-vous de votre mairie qui pourra vous indiquer ou déposer votre mobile.

### ➡ Que peut-on recycler ?

Il est possible de recycler l'ensemble des mobiles usagés qui dorment au fond de vos placards, ainsi que les équipements électroniques qui les accompagnent tels que les tablettes, chargeurs, batteries, etc.

### ➡ Quel avenir pour mes données personnelles ?

Après leur collecte les mobiles peuvent être reconditionnés pour être revendus d'occasion ou démontés afin de récupérer les pièces réutilisables. Tout au long de ce processus de recyclage, les appareils sont vidés de leur contenu, les données personnelles sont supprimées et effacées.